

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Cotonou, le 27 Juin 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **LE MINISTRE DE LA SANTE COMMUNIQUE :**

En ces périodes de pluies, les rues et les habitations sont inondées. Ces eaux de pluie qui envahissent les tas d'ordures et parfois des puits sans margelle, augmentent le risque des maladies hydro-fécales telles que le choléra, la fièvre typhoïde, et les autres diarrhées.

La stagnation de ces eaux dans les vases creux favorise la multiplication des moustiques, source de paludisme.

Cependant, la pratique et le respect des mesures simples et peu coûteuses peuvent nous permettre d'éviter le pire.

Pour la circonstance, le Ministre de la Santé recommande aux populations de:

- Se laver les mains à l'eau et au savon avant chaque repas ;
- Se laver les mains à l'eau et au savon après être allé aux toilettes ;
- Utiliser l'eau de robinet pour la boisson ou à défaut, faire bouillir l'eau avant de la boire
- Laver abondamment à l'eau les fruits et légumes avant de les consommer ;
- Eviter de consommer les sucettes, yaourt, glace ou eau glacée d'origine douteuse ;
- Bien cuire, bien protéger les aliments et les manger de préférence chauds ;
- Désherber les alentours des habitations ;
- Vider l'eau usagée des vases creux (canaris, boîtes de conserves vides )
- Faire dormir sous moustiquaire imprégnée, particulièrement les enfants de moins de cinq (05) ans et les femmes enceintes ;

- Ne pas laisser les enfants patauger dans l'eau ;
- Utiliser les latrines ou à défaut, faire ses besoins dans un trou et fermer aussitôt ;
- Se présenter au Centre de Santé le plus proche en cas de diarrhées importantes ou de fièvre.

Le Ministre de la Santé remercie par avance les populations pour leur compréhension et leur collaboration et les invite à respecter et à appliquer rigoureusement ces mesures d'hygiène afin de se mettre à l'abri de toutes maladies.

**Prof. Aq. Dorothée A. KINDE- GAZARD**